



Conseil économique
et social

Distr.
GENERALE

E/ICEF/1993/16
19 juillet 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Session extraordinaire
6 et 7 octobre 1993

POUR SUITE A DONNER

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Session extraordinaire du Conseil d'administration consacrée
à la question des locaux du siège, qui se tiendra au Siège de
l'Organisation des Nations Unies, les 6 et 7 octobre 1993

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Elections :
 - a) Deuxième Vice-Président du Conseil d'administration;
 - b) Deux membres et trois suppléants au Comité mixte UNESCO/UNICEF des directives en matière d'éducation pour la période biennale 1993-1995;
 - c) Deux suppléants au Comité mixte UNICEF/OMS des directives sanitaires pour le reste de la période biennale 1992-1994.
3. Déclarations liminaires du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

[Le Comité de l'administration et des finances se réunira à l'issue de l'examen du point 3 de l'ordre du jour (pour l'ordre du jour provisoire de la réunion, se reporter à l'annexe)]

4. Déclaration du Président du Comité de l'administration et des finances.
5. Adoption des décisions.
6. Questions diverses.
7. Conclusions.

Annexe

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA REUNION DU COMITE DE
L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Directeur général adjoint chargé des opérations.
3. Locaux du siège : Rapport du Directeur général (E/ICEF/1993/AB/L.15) et Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur les locaux du siège (E/ICEF/1993/AB/L.16).
4. Questions diverses.
